

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29.03.01 Convocation du 22.03.01

Compte rendu affiché 30 mars 2001

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. FERNANDES

Réf. : BJ/LDA

**Objet : DESIGNATION DE DEUX
REPRESENTANTS à l'O.C.C.**

Présents :

M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT,
Mme BOUHEY, MM. RODRIGUEZ et OLLIVIER,

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents :	26
votants	29

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD,
WYMAN, MARMONIER, BERRA, M. GONDELAUD,
Mlle ZUILI, MM. GOSSET, FERNANDES, Mmes PERRIN,
DESIGNES, M. MACHURAT, Mlle MILLET,
MM. BOUREZG, BELLOT, Mme LABASOR,

Absents représentés :

M. AUROY par M. GOSSET - M. CHRETIN par
M. GONDELAUD - Mme DURAND par Mme WYMAN.

Monsieur le Maire rappelle
qu'il existe à Neuville-sur-Saône un *OFFICE de la CULTURE et de la COMMUNICATION*.

La commune étant représentée au sein de cet organisme par deux délégués, il
convient de procéder à leur désignation.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2122-7,
- Vu le résultat des élections municipales du 11 mars 2001,
- Procède à l'élection de ses représentants au sein l'*OFFICE de la CULTURE et de la COMMUNICATION*, et désigne en conséquence :

**Mademoiselle Sylvie VEYRIER
Madame Valérie GLATARD**

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 29 Mars 2001

Pour copie conforme,

Le MAIRE ,

Le MAIRE

Signé P. LAFFLY

Délibération certifiée exécutoire

compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 2 mai 2001

- de la publication le 3 mai 2001

Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 2 mai 2001